

[Text]

analyse? Si c'est un amendement, on devra le mettre aux voix.

• 1000

Mr. Schneider: Procedurally, I am under the impression that if we were simply to move that this matter be dealt with by the Subcommittee on Agenda and Procedure then it would be best dealt with there in terms of everyone's agenda.

Le président: Proposez-vous un amendement ou une autre motion?

Mr. Schneider: No. It is a motion of referral, which takes precedence.

Le président: Très bien. Donc, il y aura le vote sur la motion de M. Allmand, et ensuite sur votre motion.

Mr. Bird: I will second that motion, if I understand it correctly to be not an approval of Mr. Allmand's motion but a referral of his motion for consideration by the steering committee.

Mr. Schneider: That is right.

Le président: Au niveau de la procédure, on ne peut mettre aux voix qu'une seule motion à la fois. Il y aura un vote sur la motion de M. Allmand. Si elle est rejetée, il y aura un vote sur la deuxième motion faite par le membre du Comité. S'il y avait eu un amendement, cela aurait été différent.

Mr. Allmand: If I understand it correctly, the motion for referral takes precedence over my substantive motion. If they succeed in that motion, then the subject-matter of my motion is referred to the steering committee.

Le président: S'il s'agit d'un amendement, vous avez raison. Mais à moins que vous retiriez votre motion et que vous choisissiez celle de M. Schneider. . .

Mr. Allmand: Anyway, you are the chairman.

Mr. Marchi: In the municipal world, it is a referral. I am not sure here.

Le président: Étant donné qu'il ne s'agit pas d'un amendement, nous allons d'abord mettre votre motion aux voix, et nous passerons ensuite à la deuxième motion pour déterminer si on veut déférer la première motion au Sous-comité du programme et de la procédure.

Mr. Allmand: Even if we were to vote on that motion and refer this motion to committee, the steering committee can never take decisions. It has to send it back here, with maybe some other proposals. I understand that if this motion of mine was carried then it would have to go to the steering committee to have the steering committee work out the details as to when. . . The only reason I wanted it voted on today is that time is fleeting by, and in answer, with all respect, the reason we have parliamentary committees is to get a source of advice maybe different from what ministers do. We also represent all parties, and we hold our meetings in public, whereas the minister will hold her consultations in

[Translation]

M. Schneider: Du point de vue des formalités, je crois qu'il conviendra à tous de renvoyer simplement cette motion au Sous-comité du programme et de la procédure.

The Chairman: Are you proposing an amendment, or making another motion?

M. Schneider: Ni l'un ni l'autre. Je propose une motion de renvoi, qui a priorité sur les autres.

The Chairman: I understand. We shall vote on Mr. Allmand's motion and then on yours.

M. Bird: Si je comprends bien que cette motion n'appuie pas la motion de M. Allmand mais la renvoie au Sous-comité du programme et de la procédure, je l'appuie.

M. Schneider: Voilà.

The Chairman: According to the procedure, we cannot vote on more than one motion at a time. We shall vote on Mr. Allmand's motion. If it is defeated, we shall vote on the second motion, proposed by the member of the committee. The procedure in case of an amendment is different.

M. Allmand: Si j'ai bien compris, la motion de renvoi a priorité sur ma motion de fond. Si la deuxième motion est adoptée, le fond de ma motion sera renvoyée au comité directeur.

The Chairman: If we were dealing with an amendment, you would be right. However, unless you withdraw your motion and opt for Mr. Schneider's motion. . .

M. Allmand: Enfin, c'est vous le président.

M. Marchi: Dans la politique municipale, on appelle cette procédure un renvoi. Je ne sais pas si c'est le bon terme au niveau fédéral.

The Chairman: Since this is not an amendment, we shall put your motion to a vote, first, and then go on to the second motion to determine whether we shall refer the first motion to the Subcommittee on Agenda and Procedure.

M. Allmand: Même si nous soumettions la deuxième motion aux voix et que nous renvoyions la première motion au sous-comité, le sous-comité n'est pas autorisé à prendre une décision. Il faut renvoyer la motion devant le comité plénier à nouveau, assortie d'autres recommandations au besoin. Si j'ai bien compris, si ma motion était adoptée, elle serait soumise au comité directeur qui étudierait les détails et les dates. . . Si j'ai voulu mettre ma motion aux voix aujourd'hui, c'est que le temps presse. Avec tout le respect que je vous dois, je dirais en riposte que si les comités parlementaires existent, c'est pour fournir des conseils différents de ceux prodigués par des ministres. De plus, les comités